Conseil national
de l'information statistique

Inter commission
Emploi, qualifications et revenus du travail

Services publics et services aux publics
jeudi 13novembre 2025

Suivi d'avis

Avis n° 3 du Moyen terme du Cnis : Le Conseil réaffirme l'importance d'éclairer davantage la diversité des parcours dans le système éducatif des élèves, des apprentis et des étudiants et des différentes situations, jusqu'à leur transition vers le monde professionnel. A cette fin, il encourage la construction de cohortes d'élèves, apprentis et étudiants, reposant sur l'Identifiant national élève (INE). Le Conseil recommande d'étudier plus finement l'insertion des jeunes en fonction de leur parcours éducatif, et de porter une attention particulière au suivi des jeunes qui ne sont ni en étude, ni en emploi, ni en formation (NEET). Le conseil prend note des avancées réalisées dans le suivi des parcours des jeunes entre le monde éducatif et le monde professionnel. Le conseil sera attentif à une bonne coordination des producteurs pour tirer parti de la complémentarité des données administratives et d'enquêtes.

Le suivi des jeunes depuis leur entrée dans le système éducatif jusqu'à leur insertion professionnelle met en jeu deux grands domaines de la statistique publique : l'éducation et l'emploi. Il documente ainsi la transition entre ces deux mondes. L'inter-commission salue les efforts réalisés par les producteurs de données pour décrire et analyser les apports respectifs de sources et de dispositifs particulièrement divers et hétérogènes dans ce domaine. Avec une vingtaine de sources présentées, cet état des lieux illustre notamment les différentes méthodes de collecte mises en œuvre (enquête transversale, panel, appariement) qui permettent de suivre les enfants de l'âge scolaire jusqu'à l'entrée dans la vie active.

L'inter-commission note que, parmi ces sources, les dispositifs EVA (porté par la Depp, le Sies et l'Insee) et Génération (conduit par le Céreq) vont fortement évoluer pour tirer parti de la complémentarité des données administratives et d'enquête tout en continuant de fournir des informations essentielles sur l'insertion professionnelle en fonction du parcours éducatif. L'inter-commission encourage la refonte de ces deux dispositifs.

Dans les deux cas, l'inter-commission salue des dispositifs plus parcimonieux. Le recours aux appariements permet de gagner en précision sur certains aspects (par exemple, le détail des formations suivies ou des emplois occupés) grâce à la finesse des données administratives. Il réduit la charge globale reposant sur les enquêtés, et permet de concentrer l'effort de collecte sur des questions non remplaçables par des données administratives, par exemple celles comportant une dimension subjective (perceptions, aspirations, motifs des décisions, etc.) ou encore celles concernant les pratiques et les événements de vie.

L'inter-commission encourage la réalisation d'enquêtes complémentaires aux données administratives, notamment pour garder la richesse des informations non disponibles dans ces dernières et pour continuer de documenter les publics insuffisamment couverts par les

sources administratives, tels que les jeunes davantage exposés aux difficultés d'insertion s'agissant du dispositif Génération 2025, ou plus largement les jeunes décrocheurs, les expatriés ou les jeunes ni en emploi ni en études ni en formation (NEET) s'agissant du dispositif EVA.

L'inter-commission se félicite de la coordination entre les différents organismes produisant des données sur les jeunes, des efforts de clarification et d'optimisation du champ et du développement d'approches croisées entre parcours scolaire, emploi et mobilité territoriale. L'inter-commission rappelle la forte attente de données territoriales à un niveau fin, qui se heurte à la taille d'échantillon des enquêtes. Elle souligne de ce fait l'importance de l'exploitation statistique des bases exhaustives. Elle encourage enfin la réflexion sur les possibilités d'allongement du suivi au-delà de l'âge de 30 ans afin d'être en mesure d'étudier des impacts sur le long terme.